

PERMIS DE (Transport de Voyageurs)

Le permis DE permet la conduite d'un véhicule de la catégorie D attelé d'une remorque dont le PTAC est supérieur à 750 kg .

Le permis DE, vous offre l'opportunité de transporter des passagers avec des équipements ou matériels spécifiques, il ouvre la porte à des activités variées et enrichissantes.

Le secteur du transport de voyageurs est en pleine recherche de nouveaux conducteurs et propose une grande diversité d'activités de conduite.

OBJECTIFS

• Être capable de conduire un véhicule affecté au transport de personnes dont le nombre de places assises est supérieur à 9, dont celle du conducteur, attelé d'une remorque de plus de 750 kg de PTAC.

• Acquérir, dans le respect des règles de sécurité, les compétences techniques, réglementaires, professionnelles et relationnelles permettant de se présenter aux épreuves d'examen du permis de conduire de catégorie D.

DUREE DE FORMATION

- Forfait 70 h à 105 h

PUBLIC CONCERNÉ

Le permis DE concerne plusieurs catégories de personnes, notamment :

*Toute personne souhaitant conduire à titre personnel ou professionnel selon les réglementations en vigueur un ensemble de véhicules affecté au transport de voyageurs pouvant transporter plus de huit personnes, conducteur non compris.

*Tout conducteur qui souhaite participer à des excursions nécessitant le transport de vélos, transport de fauteuils PMR.

*Tout conducteur qui souhaite participer à des transports dans l'événementiel

PRÉ-REQUIS

Être titulaire du permis D en cours de validité

Avoir 24 ans

Aptitude médicale conformément au décret n°2012-886 du 17 juillet 2012

Souhaité : avoir validé son ETG (Examen Théorique General) avant l'entrée en formation

Le Référentiel pour l'Education à une Mobilité Citoyenne (REMC arrêté du 13 mai 2013) définit les modalités de formations nécessaires à la conduite des véhicules à moteur.

1 - MAITRISER LE MANIEMENT DU VEHICULE DE L'ENSEMBLE DANS UN TRAFIC FAIBLE OU NUL

- Mécanique de base : Connaissance des composants du véhicule et de leur fonctionnement.
- Les vérifications lors de la mise en route
- La conduite du véhicule, en sécurité et en respectant les règles du code de la route
- L'observation et la prise d'information lors de la conduite du véhicule

2 - EFFECTUER LES VERIFICATIONS COURANTES DE SECURITE DU VEHICULE OU DE L'ENSEMBLE ET EFFECTUER LES EXERCICES DE MANIABILITE

- Réglementation routière : Étude des lois et règlements spécifiques aux poids lourds
- Les vérifications de l'état du véhicule, en respectant les gestes et postures et la présence des documents obligatoires
- Effectuer des manœuvres avec l'ensemble de véhicules en toute sécurité.
- Savoir réaliser un attelage et un dételage

3 - APPREHENDER LA ROUTE EN FONCTION DU GABARIT DU VEHICULE OU DE L'ENSEMBLE DANS DES CONDITIONS NORMALES DE CIRCULATION

- Rechercher la signalisation spécifique au transport de voyageurs
- Respecter les règles de circulation et de placement
- La compréhension des risques liés à la gestion du gabarit
- Le franchissement des différents types d'intersections

4 - CIRCULER DANS DES CONDITIONS DIFFICILES ET PARTAGER LA ROUTE AVEC LES AUTRES USAGERS

- La compréhension de la nécessité de partager la route avec d'autres usagers
- Les distances de sécurité, de freinage et d'arrêt
- L'adaptation de la vitesse en fonction des circonstances (visibilité, déclivité, densité et flux de circulation)
- La conduite dans des conditions atmosphériques dégradées

5 - PRATIQUER UNE CONDUITE AUTONOME, SÛRE ET ECONOMIQUE

- L'anticipation et l'analyse autonome des situations de conduite, savoir utiliser les aides à la conduite
- Les risques spécifiques liés à la conduite d'un véhicule poids lourd de transport de voyageurs
- Le comportement en cas de panne ou d'accident



L'examen du permis DE

MÉTHODES ET MOYENS PEDAGOGIQUES

- Sur piste et sur la route, sur véhicule à double commandes. Boîtes manuelles
- Alternance d'apports théoriques et pratiques Livret d'apprentissage, livre de code, livre poids lourd, lutin pour les vérifications obligatoires pour le plateau
- Formateurs et formatrices Titulaires d'un BEPECASER, TP ECSR ou équivalent, Titulaire de la mention Lourd.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Suivi :

Feuilles de présence émargées par les stagiaires
Fiche de suivi formateur et un livret d'apprentissage
Évaluations formatives, examen blanc.

Évaluation et validation :

Examen et validation par l'Inspecteur du Permis de Conduire et de la Sécurité Routière.

SUITE PARCOURS POSSIBLES

FIMO : C'est le complément indispensable au permis poids lourds pour exercer le métier de conducteur(trice) de transport en commun.
Formation à la de capacité professionnelle de conducteur de transport en commun.
Formation SST

MODALITÉS ET DÉLAIS D'ACCÈS

Inscription sur devis
Délai minimal de 4 semaines
Validation sur étude de dossier

ACCÉSSIBILITÉ DES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

La formation est accessible, sous conditions, aux personnes en situation de handicap
Un référent handicap est à votre écoute pour sécuriser votre parcours de formation en collaboration avec les partenaires professionnels (Cap Emploi, AGEFIPH ...)

TARIFS

voir proposition

Référents pédagogiques

Rodolphe DUCLA – Patrick BARRERE

Épreuve hors circulation (HC)

L'objectif de l'épreuve HC est de vérifier vos connaissances notamment en matière de réglementation des transports et de sécurité liée au chargement et de mécanique (interrogations écrite et orale, tests sur les vérifications courantes de sécurité, exercices de maniabilité).

Une fois cette épreuve validée, le candidat dispose de 3 essais pendant un an pour valider l'épreuve en circulation (sous conditions d'ETG valide)

Épreuve en circulation (CIR)

L'épreuve CIR se déroule sur des itinéraires variés.

Validité du permis

La durée de validité de la catégorie D du permis dépend de l'âge. Vous devez passer un contrôle médical avant de demander le renouvellement de votre permis.

Moins de 55 ans : 5 ans

De 55 à 60 ans : 5 ans ou jusqu'à la date anniversaire des 60 ans

À partir de 60 ans : 1 an



Contactez-nous !

ACCUEIL ET RENSEIGNEMENTS :
05.64.250.850
Corinne AMODRU / Nadine TISNÉS
commercial@bp-formations.com

Votre conseillère formation :
Johanna DARZEINS
Mobile : 06.59.87.22.55
E-MAIL : johanna@bp-formations.com

Tarif : nous consulter



Découvrez nos taux de réussite et de satisfaction stagiaires sur
<https://bearnpyreneesformation.com>